

# Société immobilière de l'Ontario

## Rapport annuel 2002/2003

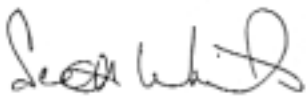


L'honorable Gerry Phillips  
Président du Conseil de gestion du gouvernement  
12<sup>e</sup> étage, édifice Ferguson  
77, rue Wellesley Ouest  
Toronto (Ontario)  
M7A 1N3

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel 2002/2003 de la Société immobilière de l'Ontario.

Le tout respectueusement soumis.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Scott White', with a stylized, cursive script.

Scott White  
Président du conseil,  
Société immobilière de l'Ontario



## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                     |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Message du président du Conseil .....</b>                                        | <b>2</b>  |
| <b>Rapport du président .....</b>                                                   | <b>3</b>  |
| <b>Aperçu</b>                                                                       |           |
| Mandat, vision, énoncé de valeurs .....                                             | 4         |
| Profil de la société .....                                                          | 4         |
| <b>Points saillants de 2002/2003 .....</b>                                          | <b>5</b>  |
| <b>Commentaires de la direction et examen du fonctionnement .....</b>               | <b>8</b>  |
| <b>Responsabilité en matière de communication de l'information financière .....</b> | <b>10</b> |
| <b>Rapport du vérificateur .....</b>                                                | <b>11</b> |
| <b>Bilan .....</b>                                                                  | <b>14</b> |
| <b>État des résultats et des bénéfices non répartis .....</b>                       | <b>15</b> |
| <b>État de l'évolution des flux de trésorerie .....</b>                             | <b>16</b> |
| <b>Notes afférentes aux états financiers .....</b>                                  | <b>17</b> |
| <b>Divulgence des traitements .....</b>                                             | <b>22</b> |
| <b>Répertoire .....</b>                                                             | <b>23</b> |



C'est un grand plaisir pour moi de jouer un rôle actif au sein de la Société immobilière de l'Ontario (SIO) en tant que président du Conseil de celle-ci, car cela signifie que je dirige une équipe dévouée de professionnels chevronnés représentant le secteur tant privé que public.

L'exercice 2002/2003 a été mouvementé pour la Société, puisqu'elle a dû adopter des changements nécessaires à sa transformation en une entreprise opérationnelle. L'amélioration du service à la clientèle représentait un objectif à remplir impérativement, et il demeure au cœur de nos priorités. Le *statu quo* n'est toujours pas acceptable. D'autre part, nous pouvons nous flatter de disposer d'effectifs enthousiastes qui comptent de nombreuses années d'expérience utile dans les secteurs public et privé.

Cette combinaison d'atouts précieux permet à la SIO de mettre en œuvre des pratiques exemplaires inspirées autant du secteur privé que du secteur public, ce qui fait de nous l'exemple à suivre en matière de gestion du patrimoine immobilier public.

Voici les trois principes de base qui nous animent dans tout ce que nous faisons :

- professionnalisme;
- transparence;
- responsabilité.

Les changements révolutionnaires mis en œuvre par la SIO ne sont pas passés inaperçus parmi les professionnels de la gestion immobilière. L'équipe de la SIO a fait l'objet de plusieurs hommages et de diverses mentions dans des publications spécialisées traitant de sujets aussi variés que l'excellence organisationnelle ou la transformation de la SIO en gestionnaire de biens.

Voici un exemple qui illustre parfaitement cette évolution : notre partenariat avec ProFac. Nous avons partagé avec cette entreprise un prix décerné par la Building Owners and Managers Association (BOMA). La SIO, sous l'influence de son président-directeur général Tony Miele, a également fait l'objet d'attention au niveau international. M. Miele a reçu le prix Site Selection Corporate Real Estate Leadership. Cette reconnaissance internationale vient couronner la transformation de la Société en gestionnaire stratégique des biens immobiliers de la province.

Le rêve et la vision d'il y a trois ans ont donc pris corps.

Il reste beaucoup à faire, mais avec une équipe aussi dévouée et solidement implantée, la SIO continuera sur sa lancée vers ses objectifs de 2003/2004 afin de donner l'exemple d'une saine gestion des biens immobiliers publics.

Depuis mon entrée en fonction à titre de président-directeur général de la Société immobilière de l'Ontario, j'ai été le témoin privilégié de nombreux changements. Il n'y a pas si longtemps, la Société était encore un fournisseur de services qui essayait de tout accomplir. Cette façon d'agir n'était ni efficace, ni conforme aux normes commerciales. Par ailleurs, la Société ne faisait guère appel au secteur privé pour l'aider à réaliser son plan d'activités.

Nous avons changé tout cela, ce qui a assuré notre transformation en une entreprise opérationnelle. Cette transition a représenté des bouleversements pour tout le personnel de la SIO. Depuis l'année dernière, nous avons consacré notre temps et nos ressources à rebâtir l'infrastructure de la Société selon les directives de notre propriétaire, le Secrétariat du Conseil de gestion (SCG), et en fonction des besoins de nos clients.

À présent, toutes nos propriétés commercialisables sont vendues ou louées par le truchement de courtiers professionnels, sauf dans le cas de biens immobiliers directement offerts et vendus aux municipalités ou à des organismes fédéraux. Nous avons également assuré l'impartition de plusieurs aspects de notre fonctionnement, y compris les transactions de nature juridique, les évaluations, ainsi que les services de conception et de construction.

L'exercice 2002/2003 correspond également à la première année où la SIO s'est dotée d'une liste officielle d'objectifs à atteindre. Les attentes étaient élevées quant à l'amélioration de la satisfaction du propriétaire et des clients, pour renforcer notre rôle à titre de fournisseur de services obligatoires, tout en maximisant la valeur des biens fonciers de la province.

Notre programme de dispositions, quant à lui, a remporté de grands succès l'année dernière. Nous avons vendu pour plus de 112 millions de dollars de biens immobiliers.

Mais la SIO s'occupe de bien plus que de ventes. Elle est aussi consciente du besoin d'établir des partenariats avec les municipalités. Ses activités de construction ont entraîné la création d'emplois et de débouchés intéressants pour différentes collectivités de la province. Dans tous ces projets de même que dans ses activités de vente, de gestion ou de location de biens immobiliers, la SIO est tenue par son mandat d'agir de manière ouverte et transparente.

La SIO entreprend également, à la demande du gouvernement, des projets aussi innovateurs que passionnants. Pour n'en citer qu'un exemple, le 31 décembre 2002, la SIO a pris en main, au nom du gouvernement de l'Ontario, la gestion des biens immobiliers appartenant à Hydro One, ajoutant quelque 50 000 acres de terres à son portefeuille. Ces biens appartiennent maintenant au SCG.

Malgré l'étendue du chemin parcouru, la SIO a encore des défis à relever pour améliorer ses réseaux, communiquer ses idées et cerner les nouveaux débouchés.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à nos collègues du Secrétariat du Conseil de gestion pour leur soutien fidèle et leurs conseils judicieux. J'en profite pour remercier également nos employés pour leur travail acharné pendant cette année de transition, de même que les membres de notre Conseil d'administration pour leur soutien.

Tous ensemble, nous continuerons à bâtir la Société immobilière de l'Ontario sur une fondation solide, caractérisée par la responsabilité, la transparence et le professionnalisme.







Édifice Whitney, Toronto

La Société immobilière de l'Ontario (SIO) est régie par la *Loi de 1993 sur le plan d'investissement (LPI)*. Conformément au paragraphe 58 de la *LPI*, la Société a pour mission de fournir au gouvernement de l'Ontario et à ses programmes des services et du financement relativement aux biens immeubles et aux améliorations apportées à de tels biens.

### Mandat

En sa qualité de mandataire du propriétaire, la SIO remplit le rôle de gestionnaire stratégique des biens immobiliers du gouvernement. Ses fonctions sont variées : optimiser la valeur par la rationalisation du portefeuille, promouvoir des normes professionnelles élevées et améliorer le service à la clientèle tout en veillant à ce que les décisions sur les biens immobiliers reflètent les objectifs de politique du gouvernement.

### Vision de la SIO

La SIO, une société hybride subissant les influences tant du secteur privé que du secteur public, deviendra un modèle de gestion des biens immobiliers du secteur public. En tant qu'unique fournisseur des services immobiliers du gouvernement, elle aura la responsabilité de lui prodiguer des conseils immobiliers stratégiques.

### Énoncé de valeurs

La SIO exercera ses activités conformément aux meilleures pratiques commerciales des secteurs privé et public, en veillant aux principes de transparence, de responsabilisation et de coopération, grâce à une équipe exceptionnelle d'employés professionnels et axés sur le service à la clientèle.

## Profil de la société

### Ajout de valeur grâce à la gestion dynamique des biens immobiliers

Dotée d'un portefeuille provincial comptant plus de 6 000 immeubles et représentant

plus de 50 millions de pieds carrés d'espace à louer, auxquels s'ajoutent 90 000 acres de terres vacantes ou superflues, et soutenue par environ 315 employés à temps plein, la SIO contrôle et administre l'un des portefeuilles immobiliers les plus importants du Canada.

Étant une société de la Couronne qui est axée sur les affaires, la SIO a pour mandat de rationaliser les vastes besoins de la province en matière de gestion immobilière.

Fondée en 1993 à titre de fournisseur de services immobiliers, la SIO est devenue une organisation innovatrice de gestion de services. La SIO offre un vaste éventail de services immobiliers, parmi lesquels, on retrouve des services de gestion des projets de construction, de gestion des installations, de gestion des portefeuilles et de rationalisation des actifs au nom du Secrétariat du Conseil de gestion (SCG) et de ses ministères et de ses organismes clients. Le résultat : une société à l'écoute du marché qui a tissé des liens avec les fournisseurs du secteur privé afin d'offrir à ses clients des services professionnels et stratégiques à prix avantageux.

La SIO est placée sous la direction d'une équipe compétente de dirigeants professionnels et d'un Conseil d'administration nommé par le gouvernement, chacun doté d'une vaste expérience du secteur public et privé et de l'immobilier. C'est grâce à leur leadership énergique et à leur vision élargie de l'avenir que la SIO a réussi à mettre en œuvre des partenariats fructueux avec le secteur privé grâce à des transactions de vente formelles et transparentes, un système public de demandes de propositions et l'implantation de pratiques commerciales dignes du secteur privé dans ses opérations.

Agissant à titre d'organisme du SCG, la SIO a une ligne claire de responsabilité envers le gouvernement de l'Ontario. Le président-directeur général rend compte au président du Conseil d'administration de la SIO, lui-même responsable envers le président du Conseil de gestion du gouvernement.

## Anciens biens-fonds de Hydro One

Le 27 juin 2002, le gouvernement de l'Ontario a fait adopter la *Loi sur la fiabilité de l'énergie et la protection des consommateurs*, qui prévoyait entre autres le transfert au gouvernement ontarien des biens-fonds de Hydro One réservés aux couloirs de transport.

Ce transfert a eu lieu le 31 décembre 2002, lorsque le gouvernement de l'Ontario a pris le contrôle d'environ 50 000 acres de biens-fonds réservés aux couloirs des réseaux de transport de Hydro One. Il s'agissait de protéger ces biens-fonds afin de les affecter à des usages bénéfiques à la population. Tout en accordant la priorité au transport et à la distribution d'électricité, le gouvernement estime qu'il est possible de destiner ces biens-fonds à certains usages secondaires.

La SIO, à titre de mandataire du gouvernement de l'Ontario, est l'organisme désormais chargé d'administrer les ententes d'utilisation secondaire des biens-fonds, ce qui comprend les contrats de location, les permis et les servitudes. En outre, la SIO administre les biens-fonds réservés aux couloirs qui ne sont pas actuellement visés par des ententes d'usage secondaire, tandis que Hydro One demeure responsable de leur entretien. Il incombe à la SIO de collaborer avec les municipalités en vue de planifier l'usage secondaire des biens-fonds, en plus de gérer la vente des surplus éventuels.

La SIO a engagé Hydro One en vue de lui offrir certains services professionnels de gestion immobilière pendant la période de transition faisant suite au transfert des biens-fonds réservés aux couloirs. Un modèle de prestation permanente de services est en cours d'élaboration et sera bientôt mis en œuvre.

## Reconnaissance internationale

La preuve de l'excellence de la SIO en matière de gestion des biens a été faite lorsque la

revue Site Selection, prestigieuse publication internationale du secteur de la promotion immobilière, a décerné un prix à Tony Miele, président-directeur général de la SIO. Ce prix couronnait le succès de M. Miele lorsqu'il a transformé la SIO en gérant de biens stratégiques tout en intégrant les pratiques exemplaires du secteur immobilier.

La SIO et SNC-Lavalin ProFac Inc. (fournisseur de services de gestion des installations de la SIO) ont récolté un certificat d'excellence de la Building Owners et Managers Association en reconnaissance de leur compétence en gestion des biens et des installations. Ce prix récompensait l'excellence de ces deux entreprises en matière de gestion, d'exploitation, de conception, de relations avec les locataires et les collectivités et de satisfaction des locataires relativement au complexe Stone Road du gouvernement ontarien à Guelph. Ce prix montre que les secteurs privé et public peuvent travailler de concert afin d'offrir un excellent service à la clientèle.

## Évaluation de programmes

Le programme gouvernemental de services immobiliers est l'un des premiers du SCG à être soumis au processus d'évaluation des programmes. Cet exercice visait deux objectifs clés : déterminer si les services immobiliers reliés à la prestation de programmes gouvernementaux sont fournis et gérés de manière efficace; déterminer si le portefeuille immobilier du gouvernement est administré avec compétence.



One Stone Road, Guelph





Édifice Willet Green Miller, Sudbury

## Valeurs comptables

À compter de l'exercice 2002/2003, la province a décidé d'adopter la méthode de comptabilité d'exercice intégrale conformément aux normes comptables du secteur public. Par conséquent, la valeur comptable de tous les biens, notamment immobiliers, sera reflétée dans les comptes publics de la province. La SIO s'est vu confier la mission d'établir la valeur comptable des biens appartenant au SCG.

À cette fin, une nouvelle série de politiques comptables a été élaborée en vue de surveiller ces valeurs et d'en assurer la mise à jour régulière.

## Succès dans le domaine de la technologie de l'information

La SIO vient de mener à bien un plan stratégique de trois ans sur la technologie de l'information (TI) visant une meilleure utilisation des technologies numériques afin d'accroître ses options stratégiques, de mieux servir ses clients, d'améliorer la productivité et de réduire les dépenses. La vision de la SIO consiste à utiliser la technologie afin de devenir une cyberentreprise faisant appel à des données numérisées en ligne pour rehausser la qualité de ses activités et de son service à la clientèle. Il s'agit là d'une initiative stratégique clé pour la Société.

La mise en œuvre de la stratégie en matière de TI englobe une variété de projets, parmi lesquels figurent des améliorations aux applications actuelles comme la base de données du Système d'information géographique (SIG) [qui établit des liens entre les données spatiales et les attributs commerciaux en vue de déterminer la structure des terrains et leur bornage, ou de repérer des biens immobiliers et des puits], ou encore la transformation du Système de gestion des dossiers en une application Internet destinée à soutenir les

activités d'archivage et de partage de données numérisées séquentielles à l'échelle de la Société.

Voici d'autres exemples de projets importants liés à la TI :

### Qualité des données

Il y a quelque temps déjà que la direction de la SIO préconise une meilleure intégrité des données. Des travaux ont été entrepris en vue de brosser un tableau précis du portefeuille de biens et d'assurer la mise à jour régulière de l'information. La prise en charge des biens-fonds de Hydro One représente l'ajout d'une vaste superficie, avec les besoins associés en traitement de grandes quantités d'information.

## Communications et relations publiques

La SIO s'était fixée des objectifs ambitieux en matière de relations publiques en 2002/2003. Elle a décidé d'adopter une approche plurielle afin de rétablir la confiance des principaux intéressés grâce à différentes activités de communications et de relations publiques.

Voici un aperçu des initiatives mises en œuvre pour établir ou maintenir le contact avec les nombreuses parties intéressées à la SIO :

- rencontres informelles avec les acteurs de l'industrie;
- allocutions;
- programme de contacts avec les municipalités;
- bulletins internes et externes;
- mise à jour du dossier sur le portefeuille de la SIO;
- maintien du site Web de la SIO.

L'un des principaux objectifs du programme de relations publiques de la SIO consistait à produire des messages clairs et uniformes qui traduisent bien sa position.

La priorité a été accordée à la description des services fondamentaux de la Société :

- gestion des projets de construction;
- gestion des installations;
- gestion de portefeuille;
- services immobiliers;
- rationalisation des actifs.

La direction des relations publiques de la SIO a coordonné la majorité des activités de communication de la Société. La direction de celle-ci a joué un rôle essentiel dans l'effort de communication, et les membres du Conseil de la SIO avaient également voix au chapitre. La SIO a informé le ministre et le SCG relativement aux perspectives de ses clients et des autres intéressés quant aux questions d'administration des immeubles.

## Une culture axée sur le rendement

Le 30 novembre 2001 marquait un grand tournant dans l'histoire de la SIO, qui est devenue une société commerciale, la dotant d'une position plus concurrentielle au sein du marché immobilier. Cette mesure lui permettra également d'attirer et d'engager les professionnels les plus chevronnés en la matière et, surtout, d'aider la SIO à respecter son ferme engagement d'améliorer le service à la clientèle.

La SIO a mis sur pied un grand programme de gestion du rendement qui représente le fondement de son système de rémunération au rendement. La gestion du rendement comporte trois éléments clés que voici :

### 1. Objectifs et critères

Il s'agit de recentrer les valeurs de référence de la SIO par rapport à ses divisions et à chacun de ses employés. L'établissement d'objectifs et l'évaluation de l'atteinte de ceux-ci constituent

le fondement du suivi des progrès individuels et collectifs, de l'identification des mesures de succès et de la reconnaissance des accomplissements.

L'équipe de direction se concerta avec le Conseil d'administration pour fixer les objectifs et critères à remplir au cours de l'année. Les cadres supérieurs et intermédiaires transmettent ces objectifs et critères aux différentes divisions. Les objectifs individuels sont dérivés de ceux de la division.

### 2. Évaluations du rendement

À la SIO, nous croyons fermement que chaque employé contribue à l'atteinte de nos objectifs collectifs. C'est pourquoi nous évaluons le rendement des employés tous les ans afin de savoir dans quelle mesure ils ont contribué au plan d'activités de la Société. Ce programme d'évaluation constitue un élément essentiel à l'établissement d'un milieu de travail axé sur le rendement où les employés les plus performants sont valorisés, reconnus et récompensés.

### 3. Description et évaluation des postes

En 2002/2003, la SIO a créé de nouvelles descriptions de postes normalisées. Pour ce faire, la Société a demandé aux employés de remplir un questionnaire d'analyse de poste (QAP). Ces données, conjuguées aux renseignements transmis par les gestionnaires, ont servi à élaborer les nouvelles descriptions. Employés et gestionnaires ont eu l'occasion d'examiner ensemble le QAP ainsi que la description d'emploi et de les approuver.

Un comité d'évaluation des postes a été constitué; celui-ci représentait les employés de tous les services et de tous les échelons. Ce comité s'est occupé d'évaluer et de coter les postes avec l'aide de Mercer Delta. Ce processus était conçu pour aider la SIO à se conformer à la *Loi sur l'équité salariale*.



Bureau principal du MDNM, 159, rue Cedar, Sudbury



Édifice Frost Sud, Toronto

### Une valeur de référence en matière de gestion du parc immobilier public

Au nom du Secrétariat du Conseil de gestion et des ministères clients, la SIO offre une vaste gamme de services immobiliers, parmi lesquels la gestion de la construction, des installations et du portefeuille, ainsi que la rationalisation des actifs.

La Société mène ses activités conformément aux mots d'ordre du gouvernement, à la situation de l'industrie immobilière et à la conjoncture du marché. À présent, elle n'offre plus ses services directement aux ministères et aux organismes clients, mais s'occupe plutôt de la gestion stratégique des portefeuilles.

La rationalisation du vaste portefeuille immobilier de l'Ontario permet de réorienter les investissements stratégiques vers les installations qui en ont vraiment besoin.

### Transparence et responsabilisation

La SIO estime qu'il est de son devoir de s'adresser à toutes les parties intéressées dans la province afin de répondre à leurs questions et d'expliquer les services fondamentaux qu'elle offre.

La SIO accepte avec enthousiasme son mandat, qui est de mener ses activités de façon transparente, responsable et professionnelle. Les directives et procédures visant la vente de biens publics exigent l'intervention d'équipes distinctes de planification, d'évaluation et de commercialisation. Ces procédures ont fait l'objet d'un examen indépendant, et il s'avère qu'elles sont largement conformes aux normes qui ont cours au sein de l'industrie.

### Services de gestion des installations

Cette division supervise les services d'exploitation, d'entretien et de rénovation

d'immeubles, la négociation et l'administration des contrats de location avec le secteur privé, la sous-location d'espace, la gestion des actifs et la planification des locaux afin d'assurer l'utilisation efficace de l'espace destiné aux programmes gouvernementaux.

La SIO est axée sur la mise en œuvre et la gestion de nouveaux processus pour répondre aux besoins des clients et offrir des services transparents, responsables et efficaces de gestion des installations et des terrains. Faisant appel à des fournisseurs de services internes et externes, la Société optimise l'utilisation de l'espace appartenant au gouvernement et loué par lui, grâce à l'amélioration de l'usage, à la promotion de la planification des locaux et à la négociation d'ententes de services. Dans la région du Grand Toronto (RGT) et du Sud-Ouest, SNC-Lavalin ProFac Inc. offre des services complets de gestion des installations. Dans le Nord et l'Est, ces services sont administrés par la SIO et confiés à différents sous-traitants. La gestion des terres est supervisée par Del Management Solutions Inc.

### Gestion des projets de construction

Cette division administre plus de 100 millions de dollars par année en matière de nouveaux projets de construction, y compris les grands projets de construction, de réparation et de modification qui sont financés par les ministères et les organismes du gouvernement provincial.

Les activités de gestion de projets comprennent la planification, la conception et la construction de nouvelles installations ainsi que les grands travaux de modification et de réparation d'installations existantes au nom des ministères et des organismes clients. En 2002/2003, la SIO a géré les projets suivants :

#### Projets touchant les palais de justice :

- construction de nouveaux palais de justice à Owen Sound, Chatham et Brockville;



- projets de planification à Cornwall et Pembroke;
- projets de planification (dans le cadre de l'initiative SuperCroissance) à Toronto, Durham, Pembroke, Kitchener-Waterloo, Thunder Bay et d'autres agglomérations dans le Sud-Ouest de l'Ontario.

## Projets visant des établissements correctionnels :

- mise au point d'un projet à Penetanguishene;
- établissements correctionnels à Maplehurst (Milton) et Lindsay;
- deuxième phase de la construction d'établissements correctionnels à Ottawa et Brockville;
- projets de planification à North Bay, Sault Ste. Marie, la RGT et d'autres agglomérations dans le Sud-Ouest de l'Ontario;
- centres de télécommunications et détachements de la Police provinciale;
- centres de détention pour jeunes contrevenants à Brampton et dans le Nord, le Sud-Ouest et l'Est de l'Ontario.

## Projets relatifs aux services de santé :

- établissement de santé mentale Oak Ridges;
- laboratoires de biosécurité du ministère de la Santé;
- hôpitaux psychiatriques régionaux.

## Autres projets :

- Réalisation de projets de réparation et de modification d'immeubles au nom de ministères et d'organismes clients.

## Services immobiliers

La division met au point des stratégies de commercialisation visant à obtenir la juste valeur marchande lors de la vente de biens immobiliers excédentaires. Elle offre également des services d'acquisition et de gestion

immobilière, de planification et de développement de biens immobiliers, de gestion provisoire de biens-fonds et de conformité environnementale à l'égard de toutes les activités immobilières, ainsi que la gestion des inventaires.

En 2002/2003, grâce à l'implantation de stratégies axées sur les ventes de biens immobiliers et la rationalisation des actifs, la Société a pu atteindre les objectifs suivants :

- ventes d'une valeur comptable nette de 50 millions de dollars; d'ailleurs, la SIO **a réalisé un chiffre d'affaires brut de 112 millions de dollars et net de 63 millions;**
- amélioration du système d'information sur les actifs afin d'identifier ceux qui sont aptes à la vente selon leur qualité marchande, l'utilisation de l'espace et d'autres facteurs clés;
- amélioration de la valeur et de la qualité marchande d'actifs ciblés en maximisant le taux d'occupation;
- mise en application d'un meilleur système de rapports sur les ventes afin d'assurer le suivi des grandes étapes de réalisation des projets et d'évaluer la productivité;
- mise en œuvre de protocoles conjointement avec les ministères et les organismes clients afin d'identifier et de transférer des biens immeubles en vue de leur vente;
- création d'un portefeuille à long terme et élaboration de stratégies de sortie afin de minimiser l'exposition du gouvernement aux coûts liés au vieillissement des biens immobiliers;
- négociations avec le ministère des Transports afin de transférer des biens immobiliers excédentaires au Secrétariat du Conseil de gestion;
- renforcement du profil de la SIO auprès du secteur immobilier; allocutions par des employés à plusieurs congrès immobiliers et participation régulière aux activités de l'industrie.



Palais de justice de Fort Frances



MRN—Station de recherche en pisciculture de Glenora

## RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

### Société immobilière de l'Ontario

#### Responsabilité en matière de communication de l'information financière

Les états financiers de la Société immobilière de l'Ontario, ci-joints, ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus au Canada; c'est à la direction qu'en revient la responsabilité. La préparation d'états financiers exige le recours à des prévisions fondées sur le jugement de la direction, particulièrement lorsque les opérations ayant un impact sur la période comptable actuelle ne peuvent être finalisées avec certitude qu'à une date postérieure. Les états financiers ont été élaborés adéquatement en respectant le seuil d'importance relative et à la lumière des renseignements disponibles au 10 juin 2003.

Il incombe au Conseil d'administration de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de communication de l'information financière et de contrôles internes. La direction possède un système de contrôles internes conçu pour établir avec une certitude raisonnable que des renseignements financiers fiables seront disponibles en temps utile. Ce système comprend des politiques et des procédures formelles ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit une délégation de pouvoirs et une répartition de tâches adéquates. Une fonction de vérification interne permet d'évaluer régulièrement et de manière indépendante l'efficacité des contrôles internes et de rendre compte des résultats à la direction et au Conseil d'administration.

Les états financiers ont été vérifiés par le vérificateur provincial. Celui-ci a pour responsabilité de déterminer si, selon lui, les états financiers sont présentés avec fidélité, en conformité avec les principes comptables généralement reconnus. Le rapport du vérificateur, qui apparaît à la page suivante, expose la portée de l'examen et de l'opinion du vérificateur.

Au nom de la direction,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Peter Oakes', written over a light blue horizontal line.

**Peter Oakes**

Directeur financier et trésorier

Le 10 juin 2003

# RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Office of the  
Provincial Auditor  
of Ontario



Bureau du  
vérificateur provincial  
de l'Ontario

Box 105, 15th Floor, 20 Dundas Street West, Toronto, Ontario M5G 2C2  
B.P. 105, 15e étage, 20, rue Dundas ouest, Toronto (Ontario) M5G 2C2  
(416) 327-2381 Fax: (416) 327-9862

## *Rapport du Vérificateur*

À la société immobilière de l'Ontario,  
au président du Conseil de gestion du gouvernement  
et au ministre des Finances

J'ai vérifié le bilan de la Société immobilière de l'Ontario au 31 mars 2003 et les états des résultats d'exploitation, des bénéfices non répartis et de l'évolution du flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Erik Peters'.

Toronto (Ontario)  
Le 10 juin 2003

Erik Peters, FCA  
Vérificateur provincial





# ÉTATS FINANCIERS

## **SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE L'ONTARIO** (une société de la Couronne de la province de l'Ontario)

**au**  
**31 mars 2003**

## BILAN

### Société immobilière de l'Ontario

(Une société de la Couronne de la province de l'Ontario)  
(en milliers de dollars)

Au 31 mars 2003 2002

#### ÉLÉMENTS D'ACTIF

##### ACTIFS À COURT TERME

|                                                                                            |           |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Encaisse                                                                                   | 15 409 \$ | 13 101 \$ |
| Charges payées d'avance                                                                    | 443       | 690       |
| Comptes débiteurs                                                                          | 13 711    | 8 593     |
| Recouvrement du Secrétariat du Conseil de gestion<br>pour les années postérieures (note 2) | 2 000     | 2 500     |
|                                                                                            | 31 563    | 24 884    |
| Immobilisations (note 3)                                                                   | 1 967     | 756       |
|                                                                                            | 33 530 \$ | 25 640 \$ |

##### PASSIF ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

##### PASSIF À COURT TERME

|                                                                                                 |           |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Comptes créditeurs et charges à payer                                                           | 9 390 \$  | 5 985 \$  |
| Provision pour indemnités de départ (note 2)                                                    | 2 000     | 2 500     |
| Tranche des obligations au titre de la location-acquisition<br>exigible à court terme (note 4b) | 461       | 192       |
|                                                                                                 | 11 851    | 8 677     |
| Obligations au titre de la location-acquisition (note 4b)                                       | 430       | 93        |
| BÉNÉFICES NON RÉPARTIS                                                                          | 21 249    | 16 870    |
|                                                                                                 | 33 530 \$ | 25 640 \$ |

Éventualités (note 5)

Voir les notes auxquelles renvoient les états financiers

Au nom du conseil d'administration :



Président



Administrateur

# ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

## Société immobilière de l'Ontario

(une société de la Couronne de la province de l'Ontario)

(en milliers de dollars)

| Exercice terminé le 31 mars                                                             | 2003      | 2002      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| <b>RECETTES</b>                                                                         |           |           |
| Frais de gestion (note 6)                                                               | 30 431 \$ | 25 692 \$ |
| Remboursement des dépenses (tenant lieu de frais) (note 6)                              | 12 938    | 12 918    |
| Coûts directement récupérables (note 6)                                                 | 5 508     | 4 339     |
| Intérêt bancaire et autres revenus                                                      | 414       | 399       |
|                                                                                         | 49 291 \$ | 43 348 \$ |
| <b>DÉPENSES</b>                                                                         |           |           |
| Salaires et avantages sociaux                                                           | 26 773 \$ | 20 182 \$ |
| Coûts directs de fonctionnement                                                         | 15 708    | 10 293    |
| Amortissement                                                                           | 1 352     | 739       |
| Frais d'administration (note 6)                                                         | 1 042     | 1 710     |
| Intérêt sur les obligations au titre de la location-acquisition                         | 34        | 20        |
| Perte résultant de la disposition d'immobilisations                                     | 3         | —         |
|                                                                                         | 44 912 \$ | 32 944 \$ |
| <b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NET AVANT INDEMNITÉS DE DÉPART</b>                        | 4 379     | 10 404    |
| Provision pour indemnités de départ (note 2)                                            | (900)     | 935       |
| Recouvrement du Secrétariat du Conseil de gestion pour les années postérieures (note 2) | 900       | (935)     |
| <b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NET</b>                                                   | 4 379 \$  | 10 404 \$ |
| <b>BÉNÉFICES NON RÉPARTIS EN DÉBUT D'EXERCICE</b>                                       | 16 870    | 6 466     |
| <b>BÉNÉFICES NON RÉPARTIS EN FIN D'EXERCICE</b>                                         | 21 249 \$ | 16 870 \$ |

Voir les notes auxquelles renvoient les états financiers

# ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES FLUX DE TRÉSORERIE

## Société immobilière de l'Ontario

(Une société de la Couronne de la province de l'Ontario)  
(en milliers de dollars)

| Exercice terminé le 31 mars                                                                                          | 2003             | 2002             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT :</b>                                                     |                  |                  |
| Excédent de fonctionnement net                                                                                       | 4 379 \$         | 10 404 \$        |
| Redressement pour :                                                                                                  |                  |                  |
| Amortissement                                                                                                        | 1 352            | 739              |
| Perte résultant de la disposition d'immobilisations                                                                  | 3                | —                |
| Provision pour indemnités de départ                                                                                  | 900              | (935)            |
| Recouvrement du Secrétariat du Conseil de gestion pour les années postérieures (note 2)                              | (900)            | 935              |
|                                                                                                                      | 5 734 \$         | 11 143 \$        |
| <b>Évolution du fonds de roulement hors trésorerie</b>                                                               |                  |                  |
| Diminution (augmentation) des comptes débiteurs                                                                      | (5 118)          | 2 404            |
| Diminution (augmentation) des charges payées d'avance                                                                | 247              | (666)            |
| Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer                                                  | 3 405            | (2 204)          |
|                                                                                                                      | 4 268            | 10 677           |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT :</b>                                                      |                  |                  |
| Achat d'immobilisations (note 3)                                                                                     | (1 423)          | (788)            |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT :</b>                                                        |                  |                  |
| Indemnités de départ versées en cours d'exercice (note 2 )                                                           | (1 400)          | (6 000)          |
| Recouvrements des indemnités de licenciement reçus du Secrétariat du Conseil de gestion en cours d'exercice (note 2) | 1 400            | 6 000            |
| Remboursement des obligations au titre de la location-acquisition                                                    | (537)            | (235)            |
|                                                                                                                      | (537)            | (235)            |
| Augmentation nette de l'encaisse                                                                                     | 2 308            | 9 654            |
| Encaisse en début d'exercice                                                                                         | 13 101           | 3 447            |
| <b>ENCAISSE EN FIN D'EXERCICE</b>                                                                                    | <b>15 409 \$</b> | <b>13 101 \$</b> |

Voir les notes auxquelles renvoient les états financiers



### Société immobilière de l'Ontario

(Une société de la Couronne de la province de l'Ontario)

Exercice terminé le 31 mars 2003

### Nature de la Société

La Société immobilière de l'Ontario (la Société) a été constituée en société de la Couronne de la province de l'Ontario (la province) en vertu de la *Loi de 1993 sur le plan d'investissement*.

La Société offre des services de gestion de projets et des biens immeubles, et de gestion immobilière aux ministères et organismes du gouvernement de l'Ontario qui possèdent des biens ou ont besoin des services immobiliers de la Société. La Société administre 51,9 millions de pieds carrés d'espace de location, dont 43,7 millions appartiennent à la province et 8,2 millions sont loués au secteur privé dans divers endroits de la province. La Société ne détient pas le titre des terrains et des édifices gérés. Par conséquent, les terrains et les édifices ne sont pas inclus dans les présents états financiers. Selon les directives du ministre des Finances, tous les fonds excédentaires seront versés au Trésor de la province de l'Ontario. Dans la détermination du montant payable, le cas échéant, le ministre des Finances s'assurera que le paiement ne nuira pas à la capacité de la Société à s'acquitter de ses dettes, à respecter ses obligations quand elles arrivent à échéance et à honorer ses engagements contractuels.

En tant que société de la Couronne et organisme de services de la province, la Société est exemptée de l'impôt sur le revenu.

## 1. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Les principales conventions comptables suivies pour préparer ces états financiers sont :

### *(a) Recours à des estimations*

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada nécessite que la direction formule des estimations et des hypothèses quant aux recettes et dépenses qui influent sur les montants d'actif et de passif et sur les renseignements connexes déclarés à la date des états financiers. Les montants réels peuvent différer de ces estimations.

### *(b) Immobilisations*

Les immobilisations qui excèdent un millier de dollars et dont la durée de vie utile va au-delà de l'exercice en cours sont capitalisées au coût. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

|                                    |                                       |
|------------------------------------|---------------------------------------|
| Matériel informatique et logiciels | 3 ans                                 |
| Logiciels personnalisés            | 5 ans                                 |
| Mobilier et agencements            | 3 ans                                 |
| Améliorations locatives            | Selon la durée du contrat de location |

### *(c) Régimes de prestations aux employés*

Jusqu'au 29 novembre 2001, la Société fournissait des prestations de retraite à ses employés classifiés à temps plein, en participant à la Caisse de retraite des fonctionnaires et à la Caisse de retraite du Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario, à savoir des caisses de retraite interentreprises à prestations déterminées.

Selon les modifications apportées à la *Loi de 1993 sur le plan d'investissement*, qui sont entrées en vigueur le 30 novembre 2001, les employés de la Société ne font plus partie de la fonction publique de l'Ontario. Les employés ayant participé à la Caisse de retraite des fonctionnaires ou à la Caisse de retraite du Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario ont continué à contribuer à la Caisse de retraite des fonctionnaires après le 30 novembre 2001. Ce régime est comptabilisé comme régime à cotisations déterminées, car la Société n'a pas suffisamment d'information pour mettre en application les principes comptables de régime de retraite à prestations déterminées.

Les employés permanents à temps plein embauchés après le 29 novembre 2001 participent à un régime de retraite et d'épargne à cotisations déterminées, administré par un tiers administrateur. La Société et l'employé versent le même montant à ce régime.

Les dépenses engagées représentent la contribution de la Société aux régimes au cours de l'exercice.

## 2. Indemnités de départ

| 31 mars                                                 | 2003     | 2002     |
|---------------------------------------------------------|----------|----------|
| Provision pour indemnités de départ en début d'exercice | 2 500 \$ | 9 435 \$ |
| Augmentation (diminution) de la provision               | 900      | (935)    |
| Indemnités de départ                                    | (1 400)  | (6 000)  |
| Provision pour indemnités de départ en fin d'exercice   | 2 000 \$ | 2 500 \$ |

## 3. Immobilisations

Les immobilisations sont les suivantes :

| 31 mars                                                    |          |                           | 2003                        | 2002                        |
|------------------------------------------------------------|----------|---------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
|                                                            | Coût     | Amortisse-<br>ment cumulé | Valeur comp-<br>table nette | Valeur comp-<br>table nette |
| Matériel informatique et logiciels                         | 1 852 \$ | 1 531 \$                  | 321 \$                      | 262 \$                      |
| Matériel informatique et logiciels en location-acquisition | 1 552    | 699                       | 853                         | 230                         |
| Logiciels personnalisés                                    | 832      | 166                       | 666                         | –                           |
| Mobilier et agencements                                    | 50       | 17                        | 33                          | –                           |
| Améliorations locatives                                    | 716      | 622                       | 94                          | 264                         |
|                                                            | 5 002 \$ | 3 035 \$                  | 1 967 \$                    | 756 \$                      |

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2003, des immobilisations ont été acquises au coût total de 2 566 \$ (2002 – 1 060 \$), dont 1 143 \$ (2002 – 272 \$) par le biais de contrat de location-acquisition. La somme de 1 423 \$ (2002 – 788 \$) a été versée au comptant pour acheter des immobilisations.

Les états financiers ne tiennent pas compte de certaines immobilisations qui sont fournies sans frais à la Société par le SCG.

## 4. Contrats de location

### a) Location-exploitation

Les contrats de location-exploitation sont imputés à l'exercice conformément aux modalités des ententes de location. Selon les modalités des contrats de location-exploitation relatifs aux espaces (d'après le Programme d'imputation du coût des locaux du gouvernement qui oblige les ministères et organismes publics à rembourser le coût de l'espace occupé, toutes les ententes arrivent à expiration le 31 mars 2004), aux véhicules et à l'équipement de bureau du gouvernement, la Société doit verser les frais de location suivants :

Pour l'exercice se terminant le 31 mars

|      |          |
|------|----------|
| 2004 | 1 425 \$ |
| 2005 | 75       |
| 2006 | 36       |
| 2007 | 13       |
| 2008 | 13       |
|      | 1 562 \$ |

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

### *b) Immobilisations*

La Société loue une partie de son matériel informatique. Les locations qui reviennent en fait à acquérir un bien et produisent un passif sont comptabilisées comme l'achat d'un bien et le passif y afférent est inscrit au poste « Obligations au titre de la location-acquisition ».

Voici une liste des versements minimaux au titre de contrats de location-acquisition arrivant à échéance le 31 mars 2006, avec le solde des obligations en vertu desdits contrats.

Pour l'exercice se terminant le 31 mars

|                                                                   |        |
|-------------------------------------------------------------------|--------|
| 2004                                                              | 461 \$ |
| 2005                                                              | 367    |
| 2006                                                              | 159    |
| Total des versements minimaux au titre de la location-acquisition | 987    |
| Moins : montant représentant un intérêt de 6,85 %                 | 96     |
| Solde de l'obligation                                             | 891    |
| Moins : tranche de la dette à moins d'un an                       | 461    |
| Tranche de la dette à long terme                                  | 430 \$ |

## 5. Éventualités

La Société agit à titre de mandataire du gouvernement de l'Ontario. À ce titre, elle est autorisée à se faire indemniser contre toutes dettes subies dans l'exercice de son pouvoir exprès au nom du gouvernement de l'Ontario.

## 6. Opérations entre apparentés

En plus de l'encaisse comptabilisée au bilan, la Société a plusieurs autres comptes bancaires (pour son exploitation) et un compte de réserve. Les fonds de ces comptes sont détenus en « fiducie », administrés au nom du SCG et directement liés à l'exploitation des biens dont le SCG est propriétaire ou qu'il loue, ou aux services offerts à d'autres ministères ou organismes du gouvernement de l'Ontario. Au 31 mars 2003, les soldes des comptes d'exploitation cumulés et du compte de réserve s'élevaient respectivement à 84 496 \$ (2002 – 23 210 \$) et à 62 700 \$ (2002 – 119 551 \$).

Les comptes débiteurs comprennent 13 626 \$ (2002 – 7 898 \$) du SCG et d'autres ministères.

Les frais d'administration englobent : les ressources humaines, l'information et le traitement des données et la consultation financière offerts par le SCG contre rémunération.

Le coût des prestations compensatrices à la retraite, autres que les prestations de retraite, a été pris en charge par le SCG et n'est pas inclus dans l'État des résultats et des bénéfices non répartis.

La Société est financièrement dépendante de la province, car toutes les recettes qu'elle en perçoit pour fournir ses services sont sous le contrôle du ministre/président du Conseil de gestion du gouvernement.

Les principales sources de revenu de la Société sont les suivantes :

### *a) Frais de gestion*

Il s'agit des frais, établis en fonction du marché, imputés pour des services de gestion des installations et de l'actif et de gestion de projets concernant les éléments d'actif appartenant au SCG.

### *b) Remboursement des dépenses — Tenant lieu de frais*

En attendant la mise en œuvre de la tarification intégrale et la fin de la transition, les frais généraux engagés par la Société (baux négociés par des tiers, services financiers et juridiques, services de négociation, de vérification, de relations internes, de communication et de ressources humaines) sont financés par le SCG à titre d'affectation annuelle tout comme les coûts d'administration liés à la vente et à l'achat de propriétés au nom des ministères ainsi que les indemnités de départ des employés occasionnées par la transition de la Société par rapport à la fonction publique de l'Ontario et par la mise en œuvre de nouvelles mesures de prestation des services.

### *c) Coûts directement récupérables*

Dans les régions du Nord et de l'Est, le personnel de la Société coordonne et fournit des services directs d'exploitation et d'entretien des immeubles à l'appui du portefeuille. Les coûts connexes sont recouvrables auprès du SCG et financés à partir des loyers payés pour l'exploitation et l'entretien en vertu des baux. En outre, des frais remboursables engagés dans le cadre de projets spéciaux entrepris au nom du SCG ont également été recouverts.

## 7. Régimes de retraite

La contribution de la Société aux régimes de retraite (voir la note 1c) pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 était de 951 \$ (2002 – 675 \$) et est incluse dans les salaires et avantages sociaux figurant dans l'État des résultats et des bénéfices non répartis.

## 8. Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de l'encaisse, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et des charges à payer se rapproche de la juste valeur en raison de la maturité à court terme de ces instruments financiers.

## 9. Chiffres correspondants des exercices antérieurs

Certains chiffres correspondants des exercices antérieurs ont été réagencés en fonction de la présentation de l'exercice en cours.

## 10. Divulgaration des traitements

La *Loi de 1996 sur la divulgation des traitements dans le secteur public* exige la divulgation publique des traitements versés aux employés du secteur public qui touchent 100 000 \$ ou plus par an. Les traitements versés aux employés de la Société concernés par cette divulgation pour l'exercice 2002 sont les suivants :

| Nom                  | Poste                                                 | Salaire versé | Benefit |
|----------------------|-------------------------------------------------------|---------------|---------|
| Brown, Douglas J.    | Vice-président régional (Est)                         | 122 273 \$    | 616 \$  |
| Budd, Robert         | Vice-président régional (Ventes)                      | 132 499       | 342     |
| Contestabile, John   | Vice-président, Examen des biens                      | 139 650       | 360     |
| Cursio, John G. P.   | Directeur, Services des projets et de la construction | 111 890       | 288     |
| Farrugia, MaryLee    | Vice-présidente directrice et avocate générale        | 201 079       | 14 716  |
| Gregory, Linda       | Vice-présidente, contrôleur                           | 158 983       | 688     |
| Hankinson, James     | Vice-président, Marketing des projets spéciaux        | 108 531       | 0       |
| Hard, William G.T.   | Vice-président, Planification financière              | 120 974       | 305     |
| Labelle, Hubert      | Vice-président régional (Nord)                        | 129 179       | 333     |
| Lambie, Tobin        | V.-p. principal, Relations publiques                  | 146 797       | 11 955  |
| Leroux, Peter        | V.-p. directeur, Gestion des installations            | 224 388       | 17 059  |
| Massiah, Erwin       | Vice-président régional (RGT)                         | 140 896       | 365     |
| Mazzotta, Angela     | Vice-présidente, Service de soutien aux installations | 134 980       | 347     |
| McCreery, William    | Chef de projet principal                              | 110 733       | 297     |
| Miele, Tony          | Président-directeur général                           | 227 504       | 15 005  |
| Neally, Robert       | Chef de projet principal                              | 109 145       | 294     |
| Noel, Richard        | Chef de projet principal (chef d'équipe)              | 102 516       | 275     |
| Oakes, G. Peter      | Directeur financier et trésorier                      | 129 069       | 14 633  |
| Plamondon, Daniel    | Vice-président, Gestion de projets                    | 135 430       | 350     |
| Robinson, Lori       | Vice-présidente, Planification                        | 129 179       | 333     |
| Searchfield, Bradley | V.-p. directeur, Gestion immobilière et ventes        | 224 388       | 16 614  |
| Storozuk, James      | Vice-président, Informatique                          | 131 057       | 640     |
| Toh, Yee Seng        | Chef de projet, Vérification judiciaire               | 100 124       | 0       |
| Van Vliet, John      | Vice-président régional (Sud-Ouest)                   | 129 179       | 333     |
| Watkins, Reg         | Chef de projet principal                              | 110 235       | 297     |



## Conseil d'administration

Nommé par le gouvernement, le conseil d'administration de la SIO se compose d'un groupe de personnes en mesure d'apporter leur contribution à l'organisme par de vastes connaissances des secteurs privé et public relativement à tous les aspects de la gestion immobilière. Leur vision d'avenir, conjuguée à un sens de leadership éprouvé au sein de l'équipe de direction de la SIO, a permis à la Société d'établir de solides partenariats avec le secteur privé par le biais du système de demandes de propositions et de l'implantation de pratiques commerciales reconnues dans le secteur privé. La rémunération totale des membres du Conseil d'administration pendant l'exercice 2002/2003 a été de 78 322,50 \$.

|                                       |                                                   |
|---------------------------------------|---------------------------------------------------|
| N. Scott White — président du conseil | <i>4 avril 2001 — 3 avril 2004</i>                |
| Michael A. Barker                     | <i>16 février 2003 — 15 février 2006 *</i>        |
| W. Michael Fenn                       | <i>21 juin 2000 — 20 juin 2003</i>                |
| John J. Fogolin                       | <i>20 décembre 2001 — 19 décembre 2004 *</i>      |
| Harold Gould                          | <i>1<sup>er</sup> mars 2000 — 28 février 2003</i> |
| Malcolm L. Heins                      | <i>26 septembre 2001 — 25 septembre 2004</i>      |
| Stephen Lim                           | <i>20 mars 2003 — 19 mars 2004 *</i>              |
| David L. Lindsay                      | <i>17 octobre 2001 — 16 octobre 2004</i>          |
| Richard H. Ling                       | <i>26 septembre 2001 — 25 septembre 2004</i>      |
| R.G. (Ron) McNeill                    | <i>4 décembre 2002 — 3 décembre 2005</i>          |

\* Nomination subséquente

## Équipe de direction

|                  |                                                             |
|------------------|-------------------------------------------------------------|
| Tony Miele       | Président-directeur général                                 |
| MaryLee Farrugia | Vice-présidente directrice et avocate générale              |
| Tobin Lambie     | Vice-président principal, Relations publiques               |
| Peter Leroux     | Vice-président directeur, Gestion des installations         |
| Peter Oakes      | Directeur financier et trésorier                            |
| Brad Searchfield | Vice-président directeur, Gestion immobilière et ventes     |
| Robert Speck     | Directeur général de l'administrative et secrétaire général |

## Pour information

|                      |                                                  |
|----------------------|--------------------------------------------------|
| Demandes générales : | 416 327-3937                                     |
| Télécopieur :        | 416 327-1906                                     |
| Sans frais :         | 1 877 863-9672                                   |
| Adresse Internet :   | <a href="http://www.orc.on.ca">www.orc.on.ca</a> |



Édicule Ferguson, Toronto